

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1961)
Heft: 5-6

Rubrik: Wettbewerbe = Concours = Concorso

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

But

Paris demeure pour tous les artistes un centre d'études consacré par une tradition séculaire et une renommée mondiale. Mais si la vie intellectuelle offre toujours le même attrait, la crise actuelle du logement, dans une ville surpeuplée, rend l'hospitalité précaire et le séjour difficile. De là, la nécessité de constituer un foyer, une maison d'accueil qui soit pour les Arts un asile comparable à celui que réserve aux Lettres et aux Sciences la Cité Universitaire. La *Cité Internationale des Arts* sera ouverte à des Maîtres reconnus ou à de jeunes disciples, pour des travaux d'importance et de durée variables, poursuivis en toute liberté.

Emplacement

Il importait, avant tout, de trouver des terrains libres. Grâce à l'appui précieux du Préfet de la Seine et de ses Services, grâce à la haute compréhension du Conseil Municipal, il a été possible d'obtenir, pour une durée de quatre-vingt-dix-huit ans, la location gratuite d'un vaste emplacement situé sur la rive droite de la Seine, entre la rue des Nonnains-d'Hyères et la rue du Pont-Louis-Philippe. Ces terrains avaient été libérés de leurs habitations insalubres, mais aménagés en terrains de sports provisoires pour les élèves des Ecoles.

On ne saurait trop louer la générosité de la Ville de Paris qui permet d'édifier la fondation nouvelle au cœur du quartier des Ecoles, des Musées, des Bibliothèques, asiles de l'art et de la pensée.

Une suite d'études était entreprise aussitôt pour l'établissement des statuts de la Fondation et du dossier de demande de reconnaissance d'utilité publique.

Cette partie de la tâche du Comité provisoire, assez laborieuse, aboutit au dépôt de ce dernier et, après une minutieuse mise au point, à la reconnaissance d'utilité publique.

Une condition à remplir pour que puisse être envisagée la réalisation des constructions prévues pour une première tranche de la Cité des Arts, était la translation des installations sportives en un autre point du quartier du Marais.

L'emplacement projeté dans le plan d'aménagement de ce quartier, en bordure de l'enceinte de Philippe-Auguste n'étant pas encore disponible, l'espace réservé à la restauration des jardins de l'Hôtel d'Aumont, a été affecté provisoirement aux nouvelles installations sportives; celles-ci sont actuellement en cours d'exécution.

Dès l'obtention de la reconnaissance d'utilité publique, ont été désignés, aux termes des statuts de la Fondation, les Membres du Conseil d'Administration de la Cité Internationale des Arts:

Les Membres Fondateurs: MM. Paul Léon, ancien directeur des Beaux-Arts, membre de l'Institut; Félix Bruneau, inspecteur général des Bâtiments Civils et Palais Nationaux; Eero de Snellman (décédé).

Déjà ein plusieurs pays, des Comités sont à pied d'œuvre, la participation financière de l'Etat et celle du Conseil municipal permettant une action immédiate. Sans doute, l'Union Française, les Villes de France, voudront s'associer à l'effort tenté, en faveur des artistes, par les Gouvernements français et étrangers.

Une telle initiative vient à son heure. Elle se relie étroitement à toutes celles de l'UNESCO pour créer un rapprochement durable entre tant de pays divisés. Une Cité des Arts sera par définition une Cité de la Paix. Il appartient à tous ceux qui sont les fils d'une même famille spirituelle de lutter contre ce qui sépare et pour tout ce qui réunit.

Edifiée en face de Notre-Dame et de l'Île Saint-Louis, encadrée par les Hôtels d'Aumont, de Beauvais, de Sens, de Châlons-Luxembourg, proche du Collège des Quatre-Nations, l'Institut de France d'aujourd'hui, la *Cité Internationale des Arts* continuera, à Paris qui vient de célébrer son bi-millénaire, les traditions d'une capitale accueillante au libre esprit d'où qu'il souffle et au vrai talent d'où qu'il vienne.

Paris, juin 1958

Paul Tournon

Stipendium der Louise Aeschlimann-Stiftung der Bernischen Kunstgesellschaft

Dank erneuten Beiträgen bernischer Bank-, Handels- und Industrieunternehmen und dem Beitrag des Gemeinderates der Stadt Bern von Fr. 2000.— war es wiederum möglich, Stipendien im Gesamtbetrag von Fr. 6000.— zu verteilen.

Die diesjährigen Stipendiaten sind:

Herr Rolf Lehmann, Jouxten s. Lausanne	Fr. 3000.—
Frau Vreni Bähler-Stein, Bern	Fr. 1500.—
Frl. Lilly Keller, Bern	Fr. 1500.—

Bei der Beurteilung der von 29 Bewerberinnen eingereichten Arbeiten schieden aus:

- im 1. Rundgang 10 Bewerberinnen und Bewerber;
- im 2. Rundgang die Malerinnen und Maler Eve Froidevaux, Guido Haas, Kurt Beat Hebeisen, Verena Jaggi, Ronald Kocher, Teresa Leiser-Giupponi, Lermite, Ernst Luchsinger, Umberto Maggioni, Hanni Pfister, Markus Rätz, Marco Richterich, Jimmy Fred Schneider, Peter Travaglini;
- im 3. Rundgang die Malerinnen und Maler Janine Moulin und Heiner Bauer.

WETTBEWERBE - CONCOURS - CONCORSO

Wettbewerb für den künstlerischen Schmuck im Zentralschweizerischen Technikum Luzern

Anlässlich des vom Baudepartement des Kantons Luzern für die Maler, Grafiker und Glasmaler der Konkordatskantone veranstalteten Wettbewerbes für die künstlerische Ausschmückung des Zentralschweizerischen Technikums in Luzern wurden von der Jury folgende Preise zuerkannt:

A. Wandbild Eingangshalle.

1. Preis: Entwurf Nr. 59, Motto «Die vier Elemente», Verfasser Hugo Bachmann, Kriens.
2. Preis: Nr. 31, Motto (Erde, Luft, Wasser, Feuer), Verfasser Hans Potthof, Zug.
3. Preis: Nr. 26, Motto «Fiktion», Verfasser Franz Fedier, Bern.
4. Preis: Nr. 38, Motto «Josy», Verfasser Edgar Griss, Luzern.

B. Oblichthalle.

1. Preis: Nr. 18, Motto «Kunst und Technik», Verfasserin Annemarie Ebener, Sitten.
2. Preis: Nr. 28, Motto «Ikarus», Verfasser Alfred Grünwald, Brig.

C. Eßraum.

1. Preis: Nr. 19, Motto «Kunst und Technik», Verfasserin Annemarie Ebener, Sitten.
2. Preis: Nr. 56, Motto «Almanach», Verfasser Walter Kalt, Luzern.

D. Glaswand Treppenhaus.

1. Preis: Nr. 58, Motto «Almanach», Verfasser Walter Kalt, Luzern.
2. Preis: Nr. 52, Motto «Form und Farbe», Verfasser Paul Stöckli, Ennetmoos NW.
3. Preis: Nr. 16, Motto «Wasser, Erde, Luft», Verfasser Jean Bünther, Zürich.
4. Preis: Nr. 11, Motto «Dasein», Verfasser Alfred Sidler, Luzern.

Am Wettbewerb nahmen 40 Künstler teil, die total 78, zum Teil bemerkenswerte Werke einsandten. Das Preisgericht bestand aus den Kunstmalern Serge Brignoni, Bern, Karl Hügin, Bassersdorf, Jacques Dublin, Oberwil BL sowie A. Boyer, dipl. Architekt, Luzern.

Mit beratender Stimme wirkten Dr. W. Karrer, Direktor des Technikums, Dr. K. Krieger, Sekretär des Erziehungsdepartementes sowie zwei Studierende des Technikums mit.

Joan Miró: «Personnages rythmiques», 1934
Sammlung Dotremont, Kunsthalle Basel

Francis Salles: «La force des choses», 1955
Sammlung Dotremont, Kunsthalle Basel

